80e ANNÉE. — N° 37. MERCREDI 27 MARS 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

Tel qu'il est, ce ministère n'est pas fameux. Le nombre ne fait pas la grandeur.

Mais il fallait choisir entre deux maux : lui ou les risques d'une carence gouvernementale. On a choisi le moindre !

Cette Chambre de malheur est-elle décidément incapable de se régénérer elle-même pour collaborer au salut de la nation ? Est-ce un destin auquel elle ne peut échapper que celui d'empêcher le bien ou de faire le mal?

En une semaine, elle a renversé un gouvernement et blessé son successeur à mort ! Beau travail, n'est-ce pas, qui fait que j'ai entendu des gens se demander si c'est pour la France qu'elle gouverne ou pour Hitler ?

⁂

Que messieurs les parlementaires se persuadent de ceci ! On ne les supportera pas toujours comme une fatalité ! On n'acceptera pas toujours de trembler à chaque fois qu'ils sont réunis en se demandant quelle catastrophe ils vont encore nous faire arriver. C'est un paradoxe intolérable que tout soit tranquille et résolu dans le pays et que le seul centre d'agitation, de trouble et de désordre soit justement le Parlement.

La patrie est en danger, messieurs les députés. On dirait que vous ne vous en doutez pas. A cet appel suprême, tous les citoyens ont répondu dans un magnifique élan de fraternité française ! Et tandis que le peuple donne ce spectacle d'union pour la défense commune, vous persistez dans vos disputes, vous entretenez parmi vous les misérables discordes partisanes d'antan !

Est-on donc si loin de la France au Palais-Bourbon ? Est-il donc à ce point infecté que le souffle de la guerre n'ait pas réussi à débarrasser l'atmosphère des miasmes empoisonnés et empoisonneurs qu'on y respire ?

Que M. Louis Marin et M. Léon Blum ne soient pas d'accord sur la manière de composer un gouvernement, voilà de quoi nous nous f...tons éperdûment.

Ce que nous voulons, c'est que cesse le désordre d'en haut pour qu'il ne se propage pas de proche en proche jusqu'au fond du pays. Si le Parlement est incapable de s'élever à la hauteur des événements, il portera contre lui une décisive et irrévocable condamnation. Ce n'est que pour lui-même et non pas pour la France qu'il lui reste le pouvoir de se discréditer.

⁂

Tout se passe comme si à la Chambre, ils étaient quelque 250 députés chargés de briser le moral des Français et par cela même de remonter celui des Boches !

Le renversement de Daladier, qui a causé dans le pays une douloureuse stupeur, est une injustice et un scandal. Non seulement le public n'a pas ratifié cette sale et vilaine opération, mais il garde dans son cœur une sourde colère contre ceux qui l'ont faite autant qu'une juste reconnaissance au patriote sans reproche qui en a été victime et qui, en trois ans d'efforts acharnés, avait su réparer une grande partie du mal qu'avaient causé ses lâches démolisseurs.

On reparlera de cela plus tard. Ce sont des règlements qui peuvent attendre. Mais nous sommes en guerre et la France qui continue, malgré les députés, a besoin d'un gouvernement !

⁂

De ce scandale et de cette injustice, un nouveau ministère est sorti qui vaut ce qu'il vaut, mais auquel Daladier, donnant l'exemple, n'a pas refusé sa collaboration ! Sans récriminer, il a continué son service au pays.

Nous savons ce qu'on peut dire sur la formation de cette équipe fabriquée suivant la plus éculée des routines parlementaires. Mais ces considérations doivent s'effacer et ces discussions céder le pas à des tâches plus urgentes. *La guerre n'attend pas !*

Ce ministère mal composé travaillera peut-être bien. Ce sont des choses qu'on a vues. Il s'est présenté avec une déclaration brève, grave et forte où l'on retrouve un peu l'accent de celle que fit Clemenceau lorsque, pour le salut de la France, il prit le pouvoir en 1917.

Nous y relevons d'abord le trait suivant en quoi s'exprime parfaitement le sort qui nous est fait :

« *Par le fait même, l'enjeu de cette* « *guerre totale est un enjeu total.* « *Vaincre, c'est tout gagner ; succomber c'est perdre tout !* »

Et le serment qui suit :

« *Aussi le gouvernement qui se* « *présente devant vous n'a-t-il d'autre raison d'être et n'en veut-il pas* « *d'autre que celle-ci : susciter, rassembler, diriger toutes les énergies* « *françaises pour combattre et pour* « *vaincre, écraser la trahison d'où* « *qu'elle vienne !* »

Cela est irréprochable : tout pour gagner la guerre ! Aucun ministère ne saurait avoir d'autre programme que celui-là. Alors ?...

⁂

J'entends bien l'objection : vous n'avez pas confiance en lui pour le réaliser ; vous approuvez ce qu'il dit, vous craignez ce qu'il fera ! Ou, plus exactement, vous craignez qu'il ne sache pas faire ce qu'il promet.

Mais quoi, si vous l'aviez renversé c'était encore une interruption de toute action gouvernementale dans le moment ou celle des ennemis s'exerce avec le maximum d'efforts ! C'était une crise succédant à une crise et ouvrant peut-être la voie à une suite de ministères retombant en cascade les uns sur les autres comme nous en avons déjà vue ! C'était le réveil exaspéré des compétitions de personnes, des rivalités de partis ! C'était cette agitation renaissante dans les milieux parlementaires qui donne à l'extérieur une idée de la France, menteuse certes, mais qui lui fait tant de tort à l'étranger. Et que nos ennemis savent si bien exploiter pour remonter la confiance de leurs pays et ruiner celle des neutres dans le triomphe de notre cause !

⁂

Non ! Tel qu'il est, ce ministère n'est pas fameux. *Le nombre ne fait pas la grandeur.* Et nous nous expliquons un peu le sentiment de certains députés qui n'ont pas pu aller du premier coup jusqu'à dire qu'ils ont confiance en lui !

Mais il fallait choisir entre deux maux : lui ou les risques d'une carence gouvernementale. On a choisi le moindre !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Une presse calme et informée

Comme la presse allemande est devenue plus que suspecte à l'opinion mondiale, la propagande nazie, selon un procédé devenu classique, attaque la presse française qui, d'après Radio-Berlin, serait « tellement énervée par le calme du Reich », qu'elle aurait perdu tout contrôle d'elle-même. Et, de son côté, Dietrich n'hésite pas à déclarer aux journalistes :

« Le peuple allemand est le mieux informé du monde. »

« La presse allemande a substitué à la lutte mondiale du mensonge l'offensive de la vérité. »

Que peut-on penser de telles affirmations ?

On peut constater d'abord que, dans le fond comme dans la forme, la presse allemande est beaucoup plus violente que la presse française. Jamais les journaux français n'ont employé à l'égard des Allemands des termes aussi bassement injurieux que ceux qui ont été employés par les Allemands, par exemple à l'égard des Tchèques ou des Polonais.

D'autre part, si la presse allemande ne réagit pas devant certaines situations, ou réagit faiblement, ce n'est point par calme ni sang-froid, mais simplement pour se conformer aux directives reçues du gouvernement nazi.

En ce qui concerne les informations données au peuple allemand, il suffit, pour apprécier leur valeur, de se rappeler que les Allemands ont presque tout ignoré des origines de la guerre, de la position des Démocraties au moment de l'invasion de la Pologne, des conditions du pacte germano-russe, de l'affaire du « Graf von Spee », et surtout des événements de Finlande. Quant aux mensonges de la presse allemande, mensonges dont il faut reconnaître qu'elle n'est pas responsable puisqu'elle les insère par ordre, ils sont à l'heure actuelle monnaie courante et la presse française en a signalé un certain nombre concernant la situation intérieure de la France, les pertes de bateaux alliés et neutres, les atrocités en Pologne.

Quant à la presse française, accusée par la propagande nazie d'avoir perdu tout contrôle d'elle-même, elle vient de donner récemment une preuve de son calme, puisqu'à la suite de la levée de la censure politique, levée dont il n'a jamais été question en Allemagne, le ton des journaux français a conservé une dignité absolue.

Il ne reste donc pas grand'chose des affirmations allemandes et cette dernière « offensive de vérité » va rejoindre toutes celles qui se sont traduites par des mensonges.

Informations

Comité technique de l'Information

En même temps que le Comité supérieur de l'Information, dont la création a été annoncée, et dont la présidence est confiée à M. Jean Giraudoux, un Comité technique de l'Information sera créé par décret au ministère de l'Information dans le courant de la semaine.

La présidence du Comité technique de l'Information sera confiée à M. Louis Deschizeaux, député de l'Indre, rapporteur de l'Information à la Commission des Affaires étrangères. Il sera composé d'une vingtaine de membres professionnels, spécialistes qualifiés de la presse, de la propagande, de la radiodiffusion, du cinéma, de la photographie.

Les négociations anglo-franco-suisses

L'Agence Télégraphique suisse communique que les négociations entre la France et la Grande-Bretagne d'une part, et la Suisse d'autre part, en vue d'un arrangement sur la question du contrôle des marchandises destinées à la Suisse, se sont poursuivies ces dernières semaines à Paris.

Une entente a été réalisée sur la plupart des points en discussion, et on espère arriver prochainement à une entente complète.

L'attitude de l'Italie

M. Alexandro Paolini, ministre italien de la culture populaire, a fait allusion à la position de l'Italie en face du conflit européen dans un discours qu'il a prononcé à Rome à l'occasion du 21e anniversaire de la fondation des faisceaux de combat.

« La question de savoir avec qui nous irons, a-t-il dit, est à considérer. L'Italie suit le chemin de ses intérêts légitimes.

« Le dilemme de la paix ou de la guerre est secondaire pour les fascistes.

« Ce qui est essentiel, et qu'on ne peut négliger, c'est que l'Italie sorte du remaniement en cours avec tous ses problèmes résolus. »

La Roumanie contre la pression allemande

Il est significatif, pense-t-on à Londres, que la nouvelle de l'ouverture des négociations économiques de la Roumanie avec l'Angleterre ait été annoncée par le gouvernement roumain, au moment même où le chef de la mission économique allemande, le Dr Clodius, était en discussion avec ce dernier.

Il n'est pas moins significatif que le roi Carol ait tenu à répéter, après l'arrivée à Bucarest de l'émissaire économique allemand, que la Roumanie est décidée à se battre pour défendre son indépendance et ses frontières.

L'entente germano-italo-russe

L'éventualité d'une entente tripartite Berlin-Rome-Moscou continue à intéresser vivement la presse yougoslave. Il est remarquable que les correspondants berlinois de « Politika » et de « Vreme » parlent d'une telle entente comme d'une chose déjà accomplie ; ceux de Rome sont beaucoup moins affirmatifs et donnent l'impression que les milieux dirigeants italiens sont bien moins enclins à collaborer avec Moscou que ne le voudrait Berlin et cherchent encore les avantages qu'ils pourraient tirer de cette collaboration.

Molotov n'ira pas à Berlin

« L'Agence Tass est autorisée à déclarer que les bruits répandus par certains organes étrangers concernant la prétendue arrivée de M. Molotov à Berlin ou dans toute autre ville d'Allemagne, ou en Ukraine occidentale, sont dépourvus de tout fondement. »

La défense antiaérienne italienne

M. Mussolini a reçu le général Baldosodo, sous-secrétaire à la guerre, et le général Bencia, avec qui il a examiné certains problèmes touchant à la défense antiaérienne du territoire italien.

Protestations de la Norvège

Le gouvernement norvégien a adressé deux nouvelles protestations, dans la soirée de samedi, au ministre des affaires étrangères allemand, au sujet de l'attentat commis contre le « Lysacker », mitraillé le 3 février, ensuite contre le fait que le bateau *Brott* avait été bombardé pendant que l'équipage prenait place dans les bateaux de sauvetage.

Un vapeur allemand est coulé

Le vapeur allemand « Edmond-Hugo-Stinnes », de Hambourg, a été coulé dans la mer du Nord, au large de Thorsminde (côte occidentale du Jutland). L'équipage a pu gagner la terre dans des canots de sauvetage. Deux blessés ont été conduits à l'hôpital. Le capitaine du navire a été fait prisonnier par le sous-marin qui a coulé le bateau.

Du « sensationnel » !

Dans les milieux diplomatiques étrangers, on exprime l'opinion que quelque chose de sensationnel se produira dans le courant de la semaine prochaine.

Un prochain discours d'Hitler

Hitler prononcerait, très prochainement, un grand discours, apprend de Berlin, le « Algemen Handelsblad ».

Ce discours serait déjà rédigé.

Par ailleurs, on apprend que le Führer passe les vacances de Pâques à Berchtesgaden.

Communiqué officiel

N° 406. — Rien à signaler.

N° 407. — Nuit calme sur l'ensemble du front.

Dans la journée d'hier, au cours d'un engagement local, nous avons fait quelques prisonniers.

EN PEU DE MOTS...

— Le professeur Branly est mort, dimanche, subitement, en son domicile parisien. Le grand savant, qui est considéré à juste titre comme le père de la T.S.F., était âgé de 96 ans.

— La Cour de Cassation, qui se trouvait à Angers depuis le début des hostilités, va rentrer à Paris le 15 avril prochain.

— 17 jeunes gens, étudiants américains se sont embarqués pour l'Italie d'où ils gagneront la France pour être conducteurs d'ambulances.

— Le Conseil de la Confédération nationale des Anciens Combattants et victimes de la guerre a ouvert ses travaux samedi sous la présidence de M. Georges Rivollet, secrétaire général de la Confédération nationale française.

— Le Congrès de l'Union nationale des étudiants de France aura lieu à Bordeaux du 28 au 30 mars. Ce Congrès se réunira sous la forme d'un Conseil d'administration, groupant une cinquantaine de délégués venus de toutes nos Universités.

— Une collision de trains s'est produite entre Augusto et Vistra (Brésil). On a relevé 14 morts et de nombreux blessés.

NOS ÉCHOS

C'est le printemps.

La propagande allemande sent venir le printemps. Sa sève monte. Ce ne sont que mensonges de tous genres. Il suffit de tourner le bouton d'un poste de radio pour en faire une abondante cueillette. Voici par exemple ceux que nous avons notés au cours de deux émissions successives :

A la suite du contre-blocus allemand, qui les prive de certaines matières premières, tous les objets d'étain et de cuivre, flèches des églises, chandeliers, vases et autres objets du culte sont saisis par ordre des gouvernements anglais et français.

En attendant que les Anglais se décident à envoyer des troupes sur le Rhin, tous les jeunes Français de 14 à 17 ans sont embrigadés.

L'économie française court à sa ruine : les usines sont fermées, et le budget de l'Etat est en déficit de 300 milliards.

En France le blé et le charbon manquent déjà.

Au Maroc, les autorité françaises ont prescrit qu'un délégué surveillerait désormais les gestes et paroles des convives pendant les fêtes familiales.

Les rixes deviennent de plus en plus fréquentes entre soldats anglais et français.

Etc., etc... Décidément, c'est le printemps !

La prison devient un plaisir.

Voilà qu'il apparaît aujourd'hui que dans l'affaire de l'*Altmark* un élément du problème avait été oublié. Si l'on en croit en effet, la radio allemande « c'était, pour les marins anglais, un plaisir d'être prisonniers à bord de l'*Altmark* ».

On peut conclure de cette affirmation que l'Angleterre a violé le droit des gens en libérant ses marins sans leur avoir demandé leur avis. Et si un jour la victoire des alliés libère la multitude de prisonniers politiques enfermés dans les prisons nazies, ce sera une atrocité, car nul ne l'ignore, ces prisonniers sont là pour leur plaisir et sur leur demande.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LA VENTE DE L'ESSENCE

M. le préfet du Lot a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — Les dispositions relatives à la consommation des produits pétroliers sont complétées ainsi qu'il suit :

A. — *Approvisionnement des distributeurs*

1° Un bon de réapprovisionnement (modèle D) ne sera plus valable que pendant les quinze jours suivant la date à laquelle il est établi.

L'importateur, le grossiste ou le demi-grossiste auquel est remis le bon D, devra livrer la marchandise au plus tard à la date à laquelle expire sa validité. Faute de se conformer à ces prescriptions le fournisseur sera considéré comme ayant fait une livraison sans bon de réapprovisionnement et sera, de ce fait, exposé aux sanctions prévues par le décret du 5 janvier 1940 ;

2° Ne pourront être joints à une demande de bons de réapprovisionnement (modèle C) que les bons B ou les tickets de consommation reçus par le distributeur après la date où il a présenté sa demande précédente, cette date devra être rappelée sur chaque demande C ;

3° Les bons D seront fragmentés à la demande du distributeur de façon que chaque bon puisse donner lieu, de la part du fournisseur, à une livraison unique.

Les prescriptions 1 et 2 ci-dessus entrent en vigueur immédiatement.

B. — *Bons de consommation*

Les dispositions suivantes, concernant les bons de consommation, seront mises en vigueur à partir du 1er *avril 1940.*

Tickets modèle 1. — Les autorités qui délivrent ou visent chaque mois les carnets du modèle 1 porteront sur chaque ticket :

a) Le numéro du carnet 1 ;

b) Au tampon gras, le nom du mois pour lequel il est valable ;

c) Toujours au tampon gras, une des trois quantités : *5 litres, 10 litres, 20 litres,* de façon que le total des quantités portées sur les tickets correspondent à la quantité allouée pour le mois considéré.

Le ticket 1 n'est valable que pendant le mois dont il porte le nom imprimé au tampon gras.

Le fait pour un consommateur de remettre un ticket incomplètement libellé et, réciproquement, le fait pour un distributeur d'accepter un tel ticket, constituent une tentative de fraude et peuvent être sanctionnés par application de l'article 2 du décret du 5 janvier 1940.

Bons modèle B. — Les bons *B* sont fragmentés à la demande du consommateur, de façon que chaque bon puisse donner lieu de la part du fournisseur à une livraison unique.

Un bon B doit être remis au fournisseur dans le mois d'émission; le fournisseur doit exécuter la livraison au plus tard dans les 15 jours du mois suivant.

Les consommateurs se ravitaillant au détail dans les réservoirs de leurs véhicules ne peuvent obtenir des bons B, mais seulement des carnets modèle 1.

Pour permettre à l'autorité qui délivre les bons B d'en contrôler l'emploi, le consommateur joindra à sa demande modèle A, le compte rendu du modèle A *bis* nouveau, se rapportant aux bons B qu'il a utilisés au cours du mois précédent.

C. — *Mesures de contrôle*

Aucun vendeur d'essence, qu'il soit importateur, grossiste, pompiste, etc., n'est autorisé à vendre ou à livrer en une seule fois, une quantité soit inférieure, soit supérieure à la quantité indiquée sur le bon ou le ticket qui lui est remis.

Un conducteur d'automobile doit, à toute réquisition d'une autorité qualifiée, pouvoir présenter, en même temps que la carte grise indiquant le numéro d'immatriculation du dit véhicule, le bon de consommation (carnet 1, extrait du bon B mentionné ci-dessous, bon K) mentionnant ce numéro d'immatriculation et portant autorisation de percevoir de l'essence ou du gas-oil.

POUR LES VITICULTEURS DU LOT

Comme suite à la réunion des viticulteurs prestataires d'alcool tenue le 1er mars à Cahors, nous publions ci-dessous copie de la lettre adressée par M. René Besse, Député de Cahors, ancien Ministre, à M. le Président de la Chambre d'Agriculture du Lot :

« Monsieur le Président, j'ai pris connaissance avec le plus vif intérêt de la lettre qui m'a été adressée par les délégués des viticulteurs prestataires du Lot à la suite de l'importante réunion tenue à Cahors le 1er mars courant.

« Je me suis empressé de communiquer à nouveau toutes indications nécessaires à MM. les Ministres de l'Agriculture et des Finances ; je me suis également entretenu à plusieurs reprises avec M. l'Administrateur des Contributions Indirectes, plus spécialement chargé de l'application du statut de la viticulture.

« Avant qu'une décision puisse être prise par l'Administration, il est nécessaire qu'une enquête soit entreprise sur les quatre points suivants :

« 1° Prix de l'alcool de transfert ;

« 2° Possibilités de distillation dans notre région ;

« 3° Degré moyen de la récolte 1939 dans notre région ;

« 4° Quantités de vins titrant moins de 7 degrés.

« J'ai prié l'Administration de demander et de recueillir dans le moindre délai tous les renseignements nécessaires ; de votre côté, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir toutes indications en votre possession que je pourrai transmettre à l'Administration des Contributions Indirectes.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que je ferai tous mes efforts pour aboutir à une solution favorable et aussi rapide que possible de ces questions qui intéressent à un si haut point les viticulteurs de notre département.

« Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments dévoués. »

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Sur l'ordre du jour de confiance consécutif à la déclaration du Cabinet Paul Reynaud, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. de Monzie.

MM. René Besse et Malvy se sont abstenus.

ASSISTANCE A LA FAMILLE

A la date du 1er avril 1940 entrera en vigueur l'assistance à la famille. Il pourra se trouver que des familles actuellement bénéficiaires, soit de l'encouragement national aux familles nombreuses, soit de l'assistance aux familles nombreuses remplissent du fait de la suppression de ces deux modes de secours les conditions exigées pour obtenir le bénéfice de l'assistance à la famille. Il faudrait leur éviter toute interruption dans le paiement de ces différentes allocations. Vous voudrez bien en conséquence aviser ces familles qu'à partir du 1er avril 1940 elles cesseront de percevoir leurs allocations et qu'il leur appartient dès maintenant d'adresser à la mairie de leur résidence une demande d'admission à l'assistance à la famille si elles sont dépourvues de ressources suffisantes.

POUR LES PLANTEURS DE TABAC

En réponse à une lettre de M. Yvon Delbos, demandant que des permissions exceptionnelles soient accordées aux planteurs de tabac mobilisés, en vue de la livraison de leur récolte, M. le Ministre de l'Agriculture a répondu que les planteurs de tabac sont compris parmi les agriculteurs bénéficiaires des divers régimes de permissions ou détachements en vigueur. Une procédure spéciale et simplifiée a même été instituée en leur faveur.

« Il est vrai que les facilités en question ne concernent que les formations du territoire, à l'exclusion des formations des armées, puisque celles-ci doivent à tout moment et dans leur intégralité demeurer à la disposition du commandement.

« En ce qui concerne ces dernières, cependant, et au cas où elles sont au repos, des dispositions ont été prises pour que les agriculteurs puissent avancer leur tour de départ en permission de détente. »

Les consommateurs ravitaillés en gros par bon B pour l'ensemble de leurs véhicules, établiront pour chacun d'eux désigné par son numéro d'immatriculation, un extrait du bon B se référant au mois en cours, dont ils certifieront l'exactitude.

CAHORS

LA COQUE

Les fêtes de Pâques n'ont pas été, cette année, favorisées par le beau temps.

La journée de dimanche, toutefois, fut ensoleillée et dans les rues de la ville régna une belle animation.

Mais, hélas ! lundi de Pâques, jour habituellement joyeux, où les Cadurciens fêtent la Coque, fut bien triste. La pluie tomba par rafales, à torrents. Et l'exode des citadins vers les maisons des vignes pour aller savourer le gâteau pascal n'eut pas lieu.

Toutefois, il faut bien reconnaître que la pluie ne fut pas la seule cause qui empêcha la fête de la Coque. Hélas ! actuellement, la gaîté ne saurait régner dans la plupart des familles, étreintes par l'angoisse, par l'anxiété provoquées par l'absence d'un être cher et par les événements.

Mais, malgré tout, ce lundi de Pâques 1940 fut honoré, et, en famille, les Cadurciens savouraient la traditionnelle Coque, comme la savourèrent également les absents auxquels on n'avait pas manquer d'envoyer le bon gâteau local.

Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Ed. Demeaux, ancien receveur municipal des Contributions indirectes, à Cahors, décédé à l'âge de 76 ans.

M. Demeaux était une personnalité bien connue et estimée dans notre ville, où sa mort a provoqué de vifs regrets.

Nul n'ignore, en effet, que M. Demeaux fut un initiateur très apprécié. C'est lui qui, le premier, à Cahors, préconisa et réalisa le projet de culture de la lavande.

A cet effet, il avait fait défricher des terrains sur les côteaux de Peyrolis qui, actuellement, sont producteurs de lavande.

Nous adressons à Mme Demeaux, à ses enfants, à tous les parents nos sincères condoléances.

Victimes d'une intoxication

Dimanche, Mme et M. Chaudru, coiffeurs, rue Nationale, leurs filles jumelles, une parente de Mme Chaudru et le beau-frère de M. Chaudru, ce dernier en permission du front, ont été victimes d'une grave intoxication.

Immédiatement après le déjeuner, le militaire se sentant indisposé sortit de l'appartement et se rendit dans la cour, où il s'affaissa sans connaissance.

Des soins lui furent immédiatement donnés. Mais, au même moment, les cinq autres membres de la famille éprouvèrent des vertiges et durent s'aliter immédiatement.

On croit que cette indisposition serait due aux émanations d'une cuisinière dont le tirage est défectueux. D'autre part, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un empoisonnement alimentaire.

Collision

Jeudi soir, une collision s'est produite entre l'auto de M. Deléry, domicilié à Cahors et l'auto de M. Mourguès, de Catus.

Aveuglé par le soleil couchant, M. Mourguès qui suivait M. Deléry 40 mètres en arrière, ne s'aperçut pas de l'arrêt de ce dernier qui changeait de vitesse, en raison de la montée, et butta l'arrière de la voiture de M. Deléry.

Il n'y a eu, heureusement, que des dégâts matériels.

EDEN

Mercredi 27, samedi 30 et dimanche 31 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Un grand film en couleurs à la gloire des conquérants du ciel, glorieux comme une page d'histoire..., captivant comme un roman, aussi passionnant que la plus périlleuse aventure

LES HOMMES VOLANTS

avec Fred Mac Murray et Ray Milland.

En complément : *Sciences pour tous*, documentaire ; *Sur l'eau*, documentaire sportif ; *Mathurin aviateur*, dessin animé en couleurs et les *Actualités mondiales* avec les derniers faits.

LOTERIE NATIONALE

Sixième tranche 1940

Tous les billets terminés par 5 gagnent 110 fr. ; 1 gagnent 220 fr. ; 62 gagnent 1.000 fr. ; 836 gagnent 5.000 fr. ; 2.632 gagnent 10.000 fr. ; 05.638 et 83.814 gagnent 50.000 fr. ; 82.835 gagnent 100.000 fr.

Les billets portant les numéros : 900.807, 177.105, 880.076, 595.730 gagnent 500.000 fr. ; 448.841 et 648.642 gagnent un million.

Le billet portant le numéro 784.143 gagne cinq millions.

Etat-major et recrutement

M. Daix, sergent-chef au bureau de recrutement de la 17e région est inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'adjudant, et M. Rességuier, sergent de recrutement de la 17e région est inscrit pour le grade de sergent-chef.

Naturalisation

Sont naturalisés Français : Selwestrzak (Francisca), femme Pietrowski, née le 8 mars 1890, à Stankowo (Pologne), demeurant à Cahors.

Segura (Gérard), ouvrier d'usine, né le 23 avril 1920, à Tragacète (Espagne), demeurant à Puy-l'Evêque (Lot).

Conseillers municipaux déchus

Par décision du Conseil de préfecture du Lot, MM. Grand et Delmas, conseillers municipaux communistes de Souillac, sont déchus de leur mandat municipal.

Chute de bicyclette

M. Cambar, qui venait de Limogne à bicyclette, a fait une chute près de l'écluse de Crégols, par suite de la rupture d'un frein.

M. Cambar a été blessé à la figure, mais sans gravité.

Chute de moto

Lundi soir, vers 16 heures, M. Rolland, qui était venu passer la journée à Cahors, repartait en moto vers Caussade, lorsque la moto dérapa près des Sept-Ponts.

M. Rolland tomba sur la route et reçut des contusions peu graves aux jambes et aux bras. La moto fut complètement abîmée.

Un automobiliste qui arrivait, à ce moment, transporta M. Rolland à Cahors et le ramena chez les amis qu'il venait de quitter. Après avoir reçu les soins nécessités par son état, il repartit dans la soirée.

Accident

Un accident s'est produit dimanche dans la pâtisserie Granèro au moment où cet établissement était dans le coup de feu de la vente de « la coque ».

Un dispositif en bronze servant à enrouler les rubans et la ficelle dont on attache les paquets se détacha de la planche à laquelle il était fixé et tomba sur la tête de Mme Granèro.

Le sang jaillit aussitôt abondamment d'une blessure que cette dame reçut au cuir chevelu dans la région pariétale gauche.

L'accident, heureusement, est sans gravité.

Trouvailles

Il a été trouvé un livre de messe ; une broche en métal ; un chapelet par M. Catarino ; un sac de dame par M. Blatgé (taxi).

Office d'aéro-diffusion

Le rôle de l'Office est de donner des renseignements sur l'aviation, et, en raison des circonstances, de répondre à toutes les questions concernant le recrutement parmi les jeunes gens n'ayant pas accompli leur service militaire, des élèves-pilotes, mitrailleurs, mécaniciens ou radiotélégraphistes.

Adresser les demandes à l'Office d'aéro-diffusion, 37, rue La-Fayette, Paris, 9e.

PALAIS DES FETES

Mercredi 27, jeudi 28, samedi 30, dimanche 31 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Un programme formidable. Gaby Morlay, Elvire Popesco, Victor Boucher, André Lefaur dans l'amusante comédie de R. de Flers et Caillavet

LE BOIS SACRÉ

le plus fin comique, le plus brillant esprit où le paradoxe et la satire apportent à chaque instant leur piment.

En complément : *Mirage du Maroc. Maître du vertige* (documentaire) ; *Sang-froid*, dessin animé en couleurs ; *Tournée du dimanche*, attractions en couleurs ; *Actualités mondiales* de la semaine.

AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

M. de Monzie, ministre des Travaux publics a reconstitué son cabinet comme suit :

Direction du cabinet : M. Berthelot.

Chef de cabinet : M. Faivre d'Arcier.

Conseiller juridique : M. Chenot.

Chef adjoint du cabinet : M. Lacam.

Chef du secrétariat particulier : M. Benite.

Chargé des services parlementaires : M. Crouzet.

Attaché parlementaire (Sénat) : M. Pignet ; attachés : M. Madelaigue, Mme Albert, M. Clavel.

Chargés de mission : M. Gaston Martin, Mlle Aubin, M. Baptifaut, M. Chagnon, M. Demon.

La tenue des militaires en permission

Il est rappelé que les militaires en permission (détente, convalescence agricole), tant dans les armées que de l'intérieur, ont la faculté de revêtir la tenue civile (sauf pour les permissions de 24 et 48 heures).

Ils doivent toutefois être en tenue militaire au cours des transports ou dans leurs rapports avec les autorités (visa des titres de permission, etc.).

Les militaires bénéficiaires d'une permission agricole, de quelque durée qu'elle soit, ne pourront se livrer à des travaux quelconques que revêtus de vêtements civils. Ils peuvent demander à leur corps l'autorisation d'emporter en permission des effets de toile.

LA VENTE DE L'ALCOOL

M. Barthe, président de la Commission des boissons, député de l'Hérault, a attiré l'attention de M. Lamoureux, ministre des finances, sur l'urgence d'une nouvelle réglementation de l'interdiction de la vente de l'alcool et des boissons alcoolisées.

Il a demandé la simplification de la réglementation en vigueur par des mesures de répression de l'alcoolisme, de la contrebande de l'alcool, et des boissons falsifiées, afin de ne pas entraver la consommation des vins de liqueur et apéritifs à base de vin.

Déclaration de stocks

L'Intendant directeur du ravitaillement général du Lot, rappelle que les déclarations de stocks: cafés, avoines et produits laitiers doivent lui parvenir dans la forme réglementaire aux dates prévues aux arrêtés qui ont été notifiés aux assujettis.

Il leur rappelle en outre que les déclarations dont il s'agit doivent être établies en double exemplaire.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Vols. — En novembre dernier le docteur Besse déclarait qu'un appareil de prise de tension qu'il avait laissé dans son auto stationnée devant la porte de la Maternité, avait été volé.

Plainte fut portée et après enquête, le nommé Ruis Allet, 22 ans, sujet espagnol, ouvrier agricole à Caillac, fut reconnu coupable du vol. Il est, en outre, inculpé de vol d'un briquet à l'un de ses camarades.

Il est condamné à 4 mois de prison.

Propos défaitistes. — Le nommé Conrad, qui avait tenu des propos défaitistes dans un café de Mercuès, est condamné à 1 an de prison.

Excitation de mineurs à la débauche. — La nommée Gabrielle Lagarde est poursuivie pour excitation de mineurs à la débauche. Le huis-clos est prononcé. La femme Lagarde est condamnée à 1 mois de prison avec sursis.

Attention aux rhumatismes
Voici le printemps

Au printemps, les arthritiques sentent le réveil de leurs douleurs. Aussi bien comme préventif, avant les douleurs, que comme curatif pendant les crises les plus aiguës : c'est au Gandol qu'il faut avoir recours. Le Gandol après avoir éliminé l'acide urique l'empêche de se reformer dans l'organisme. C'est à cette action totale qu'il doit de prévenir et d'arrêter les douleurs rhumatismales les plus rebelles : gouttes, maux de reins, sciatique, migraines arthritiques, douleurs des bras et des jambes. La cure de cachets Gandol vaut 14 fr. 60 pour 10 jours. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Cahors

Boissières

Naissance. — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'une mignonne fillette qui a été prénommée Jeanne Raymonde, chez les époux Bourdet, à Mèges. C'est leur 4e enfant. Nos félicitations au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Saint-Cirq-Lapopie

Eclairage défectueux. — Les usagers du bas quartier de notre bourg se plaignent, avec raison, que l'éclairage est un peu trop défectueux. L'ampoule électrique qui est placée sur le chemin de Notre-Dame est trop éloignée des habitations.

Espérons qu'avant peu satisfaction sera donnée.

Luzech

« *Pour nos soldats* ». — Le Président du Comité d'initiative de Luzech informe que le T.C.F. vient de fonder « *L'Œuvre de la Jumelle au Front* ».

Tous les Français non mobilisés possédant une jumelle sont sollicités de la donner pour que nous puissions l'envoyer à nos combattants ; une par section, soit 50 à chaque régiment d'infanterie, sont nécessaires.

Les jumelles peuvent être envoyées en port dû avec le nom et l'adresse du donateur, le tout sera transmis au colonel du régiment qui sera désigné. — *Le Président :* Dr Pélissié.

Lascabanes

Mariage. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de notre gracieuse compatriote, Mlle Pax avec M. Boyer, infirmier à Montpellier (Hérault). Nous adressons aux sympathiques époux nos vœux de bonheur.

Les Arques

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Ernest Belarbre, décédé à l'âge de 39 ans et de M. Fernand Gramont, à l'âge de 30 ans.

Nous adressons aux familles si cruellement frappées, nos bien vives condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Certificat d'aptitude pédagogique. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir qu'à la suite de l'examen écrit qui a eu lieu le 22 février pour l'obtention du C.A.P., notre jeune compatriote, Mlle Jeanne Castagné, institutrice intérimaire à Linac, a été déclarée admissible aux épreuves orales et pratiques.

Toutes nos félicitations.

En appel. — R., qui avait été condamné par le tribunal correctionnel de Figeac à deux jours de prison avec sursis et au versement de 2.500 fr. pour blessures involontaires occasionnées à M. l'abbé Delpech, ayant relevé appel, a vu le jugement de première instance complètement confirmé par la cour.

Sur le front. — Nous avons appris avec plaisir que, dans une récente prise d'armes aux armées, le général X... a épinglé sur la poitrine d'un de nos sympathiques compatriotes, M. Pierre Furbeyre, la croix de guerre pour la belle citation qui suit :

« Volontaire pour participer à un franchissement difficile de la Sarre, a fait preuve sous un feu violent d'un courage remarquable. »

Nous adressons à M. Furbeyre nos bien sincères félicitations ainsi qu'à sa jeune femme et à ses enfants. »

Nécrologie. — On nous annonce le décès de M. Gamel Baptiste-Henri, cultivateur à Meige, près Figeac, âgé de 72 ans, inhumé le 17 mars.

Celui de Mme Lagan Emilie, 85 ans, ancienne bonne du Docteur Estève, habitant rue Gambetta, et de Vayssié Jean-Pierre, petit-fils Tabel, 9 mois, rue Gambetta.

A toutes ces familles éprouvées nous adressons nos sincères condoléances.

Naissance. — Une fillette prénommée Raymonde est née dans le jeune ménage Salinié-Tournié, à Monleret.

Vœux de prospérité au bébé, félicitations au papa, actuellement aux armées, et prompt rétablissement à la maman.

Glanes

Tombé d'auto. — M. Larribe, de Lapradelle (commune d'Estal) se trouvant sur l'auto de M. Vernéjoul, à un tournant de la route, tomba de la voiture. Dans la chute, il a été fortement contusionné au front.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Le ventre libre, c'est la santé

Combien de gens moroses, inquiets, nerveux, au teint terreux, au caractère irritable, doivent cet état maladif à une continuelle constipation. Pour l'éviter, prenez donc après votre repas du soir une tasse de la délicieuse tisane Vichyflore qui doit sa merveilleuse efficacité aux plantes hépatiques et diurétiques qui la composent, associées aux sels des eaux du bassin de Vichy. Elle agira sur votre foie qu'elle décongestionnera, sur votre intestin qu'elle stimulera, sur vos reins dont elle activera le fonctionnement. Grâce à elle, vos digestions deviendront aisées, vos migraines disparaîtront en même temps que votre constipation, votre caractère redeviendra gai, enjoué, et votre entourage ne vous reconnaîtra plus. La tisane Vichyflore, très agréable au goût, convient à tous les âges et à tous les tempéraments. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Compatriote. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. André Daynac, est promu capitaine de frégate.

Nous adressons à M. André Daynac, qui est le fils de M. Daynac, président honoraire, nos vives félicitations.

Bétaille

Incendie de bois. — M. Renaud, propriétaire à Bétaille, faisait brûler des herbes à proximité d'un bois, mais le feu se communiqua à des arbres qui, sur une longueur de 50 mètres environ, furent détruits.

M. Renaud s'est engagé à payer les dégâts.

Tombée dans une mare. — La jeune Massalves, Jacqueline, âgée de 3 ans, qui jouait dans la cour, tomba dans une mare située à proximité.

Avertis par une camarade, ses parents l'en retirèrent aussitôt Un médecin donna les soins appropriés et on espère que l'accident n'aura pas de suites graves.

Saint-Germain-du-Bel-Air

Notre foire. — Notre foire du 22 a été assez importante. Quelques transactions sur le gros bétail.

Cours pratiqués : gros bœufs d'attelage, de 8.500 à 10.000 fr. ; moyens, de 6.500 à 7.500 fr. ; bourrets d'Auvergne, de 3.000 à 4.000 fr., le tout la paire.

Marché aux moutons : jeunes agneaux à engraisser, de 180 à 200 fr. ; brebis avec agneaux, 300 fr. environ.

Marché aux porcelets en hausse : petits porcs de deux mois, de 300 à 350 fr. la pièce, suivant la grosseur et la qualité.

Marché à la volaille : poulets de grain, de 9 à 10 fr. ; poules, de 7 à 8 fr. ; dindons, de 6 à 6 fr. 50 ; lapins, de 4 à 4 fr. 25, le tout la livre. Œufs, 5 fr. la douzaine.

Souillac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Veuve Eugénie Tache, décédée à l'âge de 72 ans, au village du Moulin-Neuf. Elle était la belle-mère de M. Mazet, le secrétaire de mairie de notre ville.

Les obsèques de la regretté disparue ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 25 MARS (soir)

Actions locales d'artillerie en divers points du front, tirs d'infanterie sur le Rhin. Activité des deux aviations.

M. Paul Reynaud reçoit l'ambassadeur d'Italie

M. Paul Reynaud, président du Conseil, a reçu lundi matin M. Guariglia, ambassadeur d'Italie à Paris, et M. Corbin, ambassadeur de France à Londres.

Aujourd'hui à 20 h., M. Paul Reynaud, prononcera une allocution radiodiffusée

M. Paul Reynaud, président du Conseil, prononcera une allocution radiodiffusée, ce soir mardi, à 20 heures.

Des obsèques nationales à Edouard Branly

Le gouvernement a décidé que des obsèques nationales seront faites au professeur Edouard Branly.

Elles auront lieu à la basilique métropolitaine de Notre-Dame, le samedi 30 mars, à 10 heures du matin.

Un violent discours du ministre italien Farinacci

A l'occasion du 21e anniversaire de la fondation des Faisceaux de combat, M. Roberto Farinacci, ministre d'Etat, a prononcé à Gênes un discours dans lequel, après avoir exalté l'œuvre du régime, il a pris à partie les deux grandes démocraties occidentales.

L'orateur a rappelé les griefs bien connus de l'Italie à l'égard de la France et de l'Angleterre.

« Ne vous faites pas d'illusions, Messieurs, de la ploutocratie franco-britannique, a-t-il dit, cette haine et ce mépris que le peuple italien vous manifesta lors des sanctions, n'ont pu se transformer depuis en amour et sympathie, d'autant plus qu'aujourd'hui encore les méthodes et la conduite de la guerre actuelle montrent l'égoïsme féroce des démocraties humanitaires à l'égard des neutres et de l'Italie. »

D'autre part, M. Farinacci s'est appliqué à justifier en quelque sorte la politique de l'axe et à dit :

« N'oublions pas que, lors des sanctions, une nation a été solidaire avec nous, nous a aidés par tous les moyens et a occupé la Rhénanie pour détourner l'attention (*sic*) et, éventuellement, les forces de l'ennemi commun : c'est l'Allemagne. »

REMERCIEMENTS

Monsieur Henri GOUDOUNECHE, inspecteur de l'Enregistrement, aux armées; Madame Henri GOUDOUNECHE et leur fils Jean-Claude ;

Les familles MAGAL, BUSSIÈRE, GOUDOUNECHE, JULIA, GIRAUD, PARE, BIGOT, DUBERNARD, NAUDEIX, BENEDICTY remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur apporter des témoignages de sympathie dans le deuil cruel qui les a frappés et ont bien voulu assister aux obsèques de

M. GOUDOUNECHE Jean

Conducteur des travaux des P.T.T. en retraite

leur père, beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle, cousin et allié, décédé, à l'âge de 81 ans, à son domicile à Cahors, place St-Georges, n° 12, le 21 mars dernier.

SERVICE D'ANNIVERSAIRE

Madame Veuve Marcel MILLEREUX ; Madame et Monsieur MILLEREUX et leurs enfants Renée et Camille ; Madame et Monsieur Alfred MILLEREUX ; Madame et Monsieur ARBUS et leurs enfants Pierre et Roger ; les familles DAJEAN, de Cahors et de Calvignac et leurs enfants ; Monsieur Gaston ARBUS et ses enfants et tous les autres parents vous prient de bien vouloir assister au service d'anniversaire qui sera célébré le jeudi 28 mars 1940, à 8 heures, en l'Eglise St-Barthélemy, pour le repos de l'âme de

Monsieur Marcel MILLEREUX

SERVICE D'ANNIVERSAIRE

Les familles BOUZOU, BASTIDE font part à leurs amis et connaissances qu'un service d'anniversaire sera célébré le vendredi 29 mars, à 9 heures, en l'Eglise Cathédrale à la mémoire de

Madame Delphine BOUZOU

Née GUITTARD

PETITES ANNONCES

Etant mobilisé, M. RODRIGUES, coiffeur, Bd Gambetta, fait savoir à son aimable clientèle, qu'il est obligé de fermer momentanément son salon, et remercie ses clients de leur fidélité et leur dit « à Bientôt ».

A vendre : Amilcar 5 CV., 2 places. S'adresser: 1, rue des Capucins, Cahors.

Je cherche **petit appartement meublé,** chambre et cuisine très confortables. M. Fontaine, Succursale Citroën.

Bonne cuisinière pour maison bourgeoise est demandée. Très bons gages, situation assurée. Voir J. Dellard, Cab. Immobilier, 1, rue Maréchal-Joffre.

La Succursale Citroën

Quai Cavaignac à CAHORS (Tél. 1.62) **se tient toujours à votre disposition pour vous procurer la voiture d'occasion qui vous convient. Achat et reprises révisées dans nos Ateliers.**

POISSONNERIE

22, rue de la Préfecture, CAHORS

Arrivages quotidiens

COURS DU JOUR

Fourniture aux Hôtels et Restaurants

Imp. Coueslant (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 47

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

Pourtant c'était quelque chose de vraiment terrifiant de se trouver dans cette solitude tout à côté de cette masse formidable de jeunes taureaux.

— Ils sont beaucoup trop loin pour voir mon ombrelle rouge, se dit-elle pour se rassurer, mais même s'ils la voyaient et en étaient irrités, ils ne pourraient pas sauter une barrière aussi élevée.

Elle continua donc sa marche, suivant la trace du petit sentier à travers l'herbe, mais très vite elle s'inquiéta de ne pas voir la nouvelle route dont Carmen lui avait parlé.

Pour le moment, plusieurs petites collines, basses comme de petites vagues, s'élevaient autour d'elle, elle monta sur l'une, espérant qu'elle verrait la route au loin et peut-être l'auto de Nick.

— Sera-t-il charmé ou fâché? quand il verra que je suis seule, se demandait-elle.

Elle espérait tout au fond d'elle-même qu'il serait charmé.

Soudain, au loin, elle aperçut enfin la grande route, mais il lui parut qu'elle était au moins à un kilomètre et Carmen lui avait parlé d'un quart d'heure de marche à peine.

Elle n'eut pas loisir de chercher le pourquoi de ce mensonge : un coup de revolver la fit tressaillir. Il semblait venir de la direction du troupeau. Elle se retourna vivement pour regarder et sa peur instinctive devint une véritable terreur.

Le coup qui venait d'être tiré avait, en un instant, jeté la panique parmi le troupeau, les bêtes se précipitaient sauvagement les unes sur les autres, effarées, avec un bruit de sabots, qui donnait à Angèle horrifiée l'impression d'un tremblement de terre ! La troupe, composée d'une centaine de bêtes à cornes, s'élançait à l'assaut de la barrière, c'était une force irrésistible contre laquelle il semblait que personne ne pourrait rien.

Elle resta dressée sur la colline, regardant la masse effrayante alors que son cœur battait férocement.

Evidemment, cette ruée ne s'arrêterait pas. Rien ne pourrait l'arrêter. Ils s'entretueraient les uns les autres, à celui qui franchirait le plus vite l'obstacle dressé contre eux ; quelques-uns tomberaient et d'autres les piétineraient sans merci, mais ceux qui franchiraient la barrière ?

Elle avait lu autrefois les récits de ce genre de panique arrivée dans l'Est. et elle ne pouvait s'empêcher de penser que cette panique-là avait été provoquée par le coup de fusil qui avait soudain troublé la quiétude des bêtes au repos.

Pourquoi avait-on tiré ? Qui avait tiré ?

Elle voyait maintenant des hommes à cheval accourir dans le lointain, mais la verraient-ils ? se demandait-elle, horrifiée à en mourir.

Elle sentait bien qu'elle était perdue si quelque secours impossible à espérer n'arrivait, car la vague furieuse, encore éloignée, s'approchait tout de même de plus en plus, et elle comprenait que d'une seconde à l'autre la barrière serait rompue.

Un instinct lui donna la force de courir aussi longtemps qu'elle le pourrait dans la direction de la route.

Là-bas était la maison de Nick. Elle pensa qu'il lui serait douloureux d'apprendre la mort qu'elle avait eue... et cette pensée lui fut douce à cette minute d'agonie.

XXVIII

Nick achevait son dîner quand on lui remit un télégramme envoyé d'urgence.

« Sous aucun prétexte ne permettez à Mme May de rendre visite à Carmen Gaylor. »

Nick lut, et le sang se rua avec force dans ses artères. Il se leva d'un bond, le télégramme était du détective Winter. Il ne lui avait pas dit qu'Angèle venait chez Carmen Gaylor, par conséquent il avait découvert, en poursuivant son enquête, qu'elle était l'expéditrice des feuilles empoisonnées, et c'est alors qu'il avait télégraphié pour éviter un nouveau malheur.

Au bout d'une seconde, sans déranger son chauffeur, ni appeler personne, Nick était parti au garage et mettait son auto en marche.

Evidemment, Angèle était en danger chez Carmen, et c'est lui qui l'avait engagée à accepter l'invitation de celle-ci ! Sans attendre un instant de plus, il devait courir à la recherche d'Angèle, dut Carmen en être froissée ! Il ne chercherait même pas à s'excuser, il prendrait Angèle et l'emporterait sans autre explication. Plus tard, on s'expliquerait s'il le fallait. Le principal était d'aller vite !

Il allait un train d'enfer, obsédé par cette idée : Si un malheur arrive, ce sera de ma faute !

Mais son cerveau ne restait pas inactif. Après avoir cherché à se convaincre qu'aucune femme au monde, fût-elle la plus cruelle, n'oserait s'attaquer à une femme comme Angèle, si douce et si belle, il en arrivait à se demander comment il se faisait que Carmen soit venue les retrouver dans la vallée de Yosemite ? Ce qu'elle avait dit d'une ordonnance de médecin et d'un repos nécessaire, lui paraissait maintenant louche. Il sentait bien qu'elle était venue là seulement parce qu'il y était lui-même avec Angèle...

Il n'y avait pas autrefois de bon chemin entre le ranch de Nick et celui de Carmen Gaylor, mais une route avait été commencée, depuis plusieurs mois déjà, et Nick pouvait facilement faire de la vitesse et il marchait à tombeau ouvert ! La police lui aurait dressé contravention s'il y avait eu la police dans cet endroit désert. Il allait comme un fou, jusqu'au moment où il traversa la route, et vit la sauvage ruée des animaux se précipitant contre la barrière dressée entre eux et la blanche silhouette d'Angèle courant vers lui. Elle était inévitablement vouée à la mort s'il n'arrivait pas à temps pour la sauver...

Brusquement, il quitta la route et se lança en plein dans le pâturage, les traits décomposés avec seulement les yeux vivants, ses mains fortes et fermes dominant la machine, instrument docile entre elles.

La horde sauvage était presque sur Angèle maintenant. Nick la devança et, se penchant hors de l'auto, comme il l'avait fait en jouant au polo dans sa jeunesse, il attrapa Angèle au vol, comme il attrapait autrefois un chapeau ou un mouchoir, alors qu'il était emporté par un cheval lancé à toute vitesse.

Sitôt qu'il eut assis la jeune femme à ses côtés, il fit un brusque détour et l'auto se dirigea à une allure mortelle vers la route.

A peine avait-il fait quelques mètres que la barrière cédait et que la masse arrivait à l'endroit qu'ils venaient de quitter.

Une bande de cow-boys l'avait vu de loin et poussait un cri de triomphe et d'admiration pour « celui qui avait gagné ». Mais leur devoir était d'arrêter le troupeau et de calmer la fureur des animaux, certains maintenant que Nick et sa compagne étaient saufs, ils n'avaient plus qu'à s'occuper de leur devoir envers le troupeau.

Angèle était à-demi évanouie. Nick la tenait fortement d'un bras, faisant de son mieux dans cette course affolante, n'ayant qu'une frayeur, c'était de voir les ressorts de sa voiture céder après le formidable effort qu'il venait de leur demander.

A aucun prix il n'aurait reconduit Angèle à Carmen. Cependant, il ne pouvait pas l'amener ainsi chez lui dans sa demeure de célibataire. Il pensa que le mieux était de se diriger vers Bakersfield en quête d'un docteur.

Mais quand il vit à la fin qu'Angèle revenait tout doucement à elle, et commençait de sangloter, ses longs cils tremblants sur ses joues humides, il arrêta une seconde l'auto au bord de la route, à l'ombre d'un chêne.

— Vous êtes en sécurité, ma précieuse amie, murmura-t-il, il n'y a plus rien maintenant qui vous puisse effrayer.

Angèle ouvrit les yeux et le regarda en tremblant, comme jamais encore elle ne l'avait regardé.

(*A suivre*).